



Comment plagier sans se faire prendre?

MANUEL POUR «ÉVITER DE METTRE LES PIEDS DANS LES PLAGIATS»¹

1. Couvrez vos traces

Il faut relire l'ensemble du texte plagié pour trouver les références, les allusions, et tout ce qui permet de situer le texte que vous avez plagié. Par exemple, évitez de parler de telle ou telle association qui ne serait plus active, ou dont vous seriez membre alors qu'elle n'existe plus. Vérifiez particulièrement les références géographiques et les datations. La fonctionnalité «rechercher et remplacer automatiquement» du traitement de texte peut vous aider mais faites-y attention car elle n'est pas toujours fiable.

2. Privilégiez les sources obscures ou inconnues

Il arrive parfois que les profs connaissent ou même ont écrit le texte d'où vient le plagiat. Inutile par exemple de tenter de cacher que vous avez plagié un texte de Bourdieu à un prof de sociologie. Il vaut mieux placer ce genre de textes en bibliographie. (Cfr leçon 5)

3. Faites attention au style

Chaque auteur a un style propre. Retraavaillez le texte, pour en reformuler les phrases les plus ambiguës. Ne vous limitez pas à la grammaire. Le vocabulaire est aussi important. Changez les mots trop techniques ou ceux que vous ne comprenez pas: le prof a en général une assez bonne idée de ce que vous connaissez. Idéalement, vous devriez changer toutes les phrases pour les faire correspondre à vos habitudes. Les périphrases, les phrases incisives et les découpages de phrases trop longues en deux ou trois phrases seront vos outils favoris.

4. Soignez l'apparence

Police, mise en page, toutes ces petites choses qui donnent de l'apparence à un texte, peuvent servir au prof à détecter que vous l'avez trafiqué. Justifiez le

texte, unifiez sa police, sa taille, avec le reste de votre travail. Dans le même champ d'idées, il faut que votre travail ait toutes les apparences du «comme si»: citez des sources, ne lésinez pas sur les notes infrapaginales et sur la bibliographie. Mais ne mettez pas le texte plagié dans votre bibliographie: un bon mensonge est un mensonge simple.

5. Prenez le point de vue du lecteur

Comment le prof pourrait-il faire pour dépister que vous avez triché? Tous les éléments listés ci-dessus lui permettent de détecter, au flair, que vous avez repris un texte. Mais il existe des outils spécifiques qui lui permettent de tester votre travail, le plus simplement du monde: par exemple Internet. Votre prof peut-il retrouver votre texte en tapant une de ses phrases au hasard sur www.google.be?

6. Faites toujours «comme si»

Face au doute sur les sources utilisées et sur l'origine d'une citation, un prof vous cuisinera. Il faut toujours nier en bloc car, s'il est en possession de preuves, il vous les présentera. Dans ce dernier cas, toutefois, il vaut mieux ne plus nier. Le rapport de forces est trop désavantageux.

7. Un tout dernier conseil essentiel: le jeu n'en vaut pas la chandelle (ne trichez pas!)

Si vous respectez toutes ces règles une à une, vous aurez passé à peu près autant de temps que si vous aviez vraiment fait votre travail. De plus, pourquoi se donner autant de mal à cacher une source d'information que vous aurez, de toute façon, dû analyser et comprendre de bout en bout?

ENCART RÉALISÉ PAR MARTIN COCLE

1. Titre s'inspirant de la campagne de sensibilisation menée en 2006 par les Facultés des arts et des sciences de l'Université de Montréal pour lutter contre le plagiat. Pour plus d'informations sur cette campagne, voir www.fas.umontreal.ca/plagiat/CeQuestPlagiat/index.html



Plagiat, une plaie à penser...

Ou comment ne pas oublier de citer ses sources

PAR FRANCE HUART, PERMANENTE CIEP COMMUNAUTAIRE, AVEC LA COLLABORATION DE STÉPHANIE BAUDOT, MARTIN COCLE ET MICHÈLE STESSEL

LE PLAGIAT, UN PHÉNOMÈNE EN RECRUESCENCE

Au cours de leurs études, les étudiant-es produisent des travaux de recherche dans lesquels ils doivent s'inspirer des idées de différents auteurs, se baser sur des théories, des textes et des articles. Dans ce cadre, ajouter une citation d'un auteur connu, source à l'appui, ou étayer son propos par un passage pertinent d'un document ou par des résultats d'une recherche sont des pratiques hautement recommandées et appréciées dans l'évaluation d'un travail de recherche. Cela montre notamment la capacité de l'étudiant-e à développer sa prise de position et à prendre distance par rapport aux supports théoriques. Mais, copier un passage ou plusieurs pages d'un auteur, inconnu ou célèbre, sans l'identifier clairement par une citation, s'appelle tout simplement du plagiat ou du recopiage. Le développement d'Internet et l'accès aux multimédias multiplient à l'envi les occasions (et les tentations) de plagier.

Actuellement, l'ampleur et la généralisation du phénomène soulèvent un certain nombre de questions, tant du point de vue des institutions de formation, des formateurs que des étudiants eux-mêmes. Développer son argumentation personnelle et mettre ses idées sur papier en évitant de se retrouver en situation de plagiat est fondamental.



Comment simplement éviter le plagiat lorsqu'on est un étudiant soucieux de réaliser un travail rigoureux, objectif et honnête? À l'inverse, comment faire face au plagiat en tant que formateur ou comme institution de formation pour adultes? La limite entre l'imitation, le recopiage et l'inspiration est parfois mince. Cette fiche pédagogique a comme objectifs de répondre à ces questions. Elle tente aussi d'éclairer le concept de plagiat et propose quelques réflexes à acquérir pour éviter le «copillage»¹. Enfin, elle invite à se pencher attentivement sur le premier Manuel du bon plagieur.

PLAGIAT QUAND TU NOUS TIENS...

À l'ère de l'électronique, le «copier-coller» est répandu, notamment dans les travaux et les mémoires de fin d'études, et de moins en moins de personnes sont sensibilisées au respect de la production d'autrui. Dans le cadre d'une recherche d'information, consulter et télécharger sur le net est devenu un réflexe courant, presque un passage obligé rapide et sans beaucoup d'efforts. Cette pratique est, en effet, développée dès les premières recherches personnelles menées à l'école primaire. La réalité du copiage est ainsi devenue beaucoup plus difficile à cerner et pose de nombreux problèmes tant pour les formateurs que pour les institutions de formation et de recherche.

Cependant, le mobile du plagiat n'est pas nécessairement la tricherie. Il peut s'enraciner dans le sentiment de ne pas écrire aussi bien que le spécialiste consulté ou tout simplement par ignorance ou encore par facilité. De fait, certains négligent de citer leurs sources, lorsqu'ils recopient le texte d'un auteur ou

qu'ils s'en inspirent. En outre, d'autres pensent que lorsqu'un document est accessible sur le net, il appartient à tout un chacun, qu'ils sont libres de droits et que, dès lors, les citations sont superflues. Dans d'autres cas, l'auteur de la source n'est pas toujours clairement identifiable par l'utilisateur.

QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

A. Un cadre réglementaire institutionnel clair

Vu l'ampleur que prend le phénomène, il est impératif, pour les institutions de formation, de prendre ce problème à bras le corps: celles-ci doivent déterminer une procédure à la fois claire et efficace et la communiquer aux protagonistes!

Rappelons avant toute chose que le plagiat est considéré comme un acte frauduleux, perpétré volontairement ou par négligence, qui, quel que soit le mobile, doit requérir une procédure aboutissant à une sanction. Celle-ci doit établir au minimum les points suivants: quelles sont les sanctions applicables, selon le degré de gravité? quelle est la démarche à entreprendre pour une dénonciation? qui enquête pour vérifier? comment entendre les parties en présence? qui peut dénoncer un plagiat? quel rôle doivent jouer les différents acteurs (formateurs, étudiants, centres de formation)? qui possède l'autorité pour trancher? dans quels délais? L'institution doit ainsi s'interroger sur le cadre légal dans lequel elle évolue.

La question des moyens devrait aussi être débattue au sein des institutions de formation: faut-il adopter une politique pro-active face au plagiat et comment la mettre en place?

dégager du temps pour sa réalisation c'est-à-dire le temps de la recherche des informations mais aussi le temps de l'analyse critique des données récoltées, du travail de synthèse, de l'articulation des résultats, de la rédaction. Le temps et le manque d'organisation sont sou-

vent des causes pour lesquelles l'étudiant-e se réfugie dans le copier-coller.

Un dernier bon conseil: Ne vous mettez donc pas en situation de stress en vous prenant à la dernière minute pour commencer à plancher sur votre travail.

QUELQUES OUTILS POUR S'ENTRAÎNER

1. **Des quiz** pour savoir si vous êtes incollable **sur le plagiat** sont mis en ligne. Ils permettent de découvrir le plagiat et proposent une sensibilisation illustrée pas à pas:

- Le site des Bibliothèques de l'UQAM: <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>
Programme «Comment éviter le plagiat?»:
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/sciences/formations/biologie/annee1/activite6/aide/plagiat.htm>
- Université de Montréal (Québec): programme «Intégrité, fautes et plagiat»
<http://www.integrite.umontreal.ca/quiz/quiz.html>
- L'Université de Lille (École Centrale de Lille) propose aussi son module de formation via son site internet, composé d'un diaporama, d'un recueil d'articles, une Foire aux questions et d'un guide pour aider dans la citation des sources. <http://plagiat.ec-lille.fr>

2. Pour découvrir **la manière de citer dans le texte**, le site des bibliothèques de l'UQAM propose un montage Powerpoint attractif et illustré: <http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/sciences/formations/biologie/annee1/activite6/aide/citation.html>

1 Cette fiche pédagogique a été construite en complément de celle du mois de juin 2008 centrée sur la manière de mener la recherche d'information et la complémentarité des sources (BAUDOT, St. et HUART, Fr., Recherche documentaire, *Fiche pédagogique*, dans *L'Esperluette*, n° 56, juin 2008.). On y pointait le risque d'égarement entre la multitude et les différents types de sources pour une recherche documentaire. Nous avons également souligné l'indispensable capacité de trier et d'opérer un choix parmi les sources consultées, en se référant notamment à la critique. Ensuite, cette compétence acquise, il reste l'important volet de l'appropriation des idées, des propos et de l'argumentation des auteurs consultés, et cela sans les paraphraser.

2 HOVINE, A., Vrai travail de fin d'études ou plagiat?, dans *La Libre Belgique*, 9 mai 2005.

3 Dans le cadre de sa campagne contre le plagiat dans le milieu académique, le site des Bibliothèques de l'UQAM (Université de Montréal) propose une série d'exemples de plagiat (à éviter évidemment!). Nous nous sommes inspirés de ces exemples en les mettant en lien avec la formation d'adultes. <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/exemples.html> (consulté le 6-12-2008)

4 Pour les citations de textes dans une langue étrangère, idéalement il faudrait se référer à une traduction déjà réalisée et publiée (en signalant la référence en note). Dans le cas où aucune traduction n'existerait, vous pouvez traduire par vous-même, en mettant cette dernière entre crochets (ce qui signifie que cette traduction n'est pas officielle).

5 Le Petit Larousse illustré (Édition 2004).

6 Une prochaine fiche pédagogique de l'& se penchera sur la critique des sources d'information recueillies et utilisées lors de la réalisation d'un travail, et plus particulièrement de celles présentes sur le net.

7 Pour obtenir ce «Vade-mecum mémoire-action ISCO», contacter le secrétariat du CIEP-ISCO, Rita D'Agaro au 02/246.38.42.

8 Pour plus d'information, voir <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/doelec29.html#internet>

9 Le Petit Larousse illustré (Édition 2004).





(dans les cas où ceux-ci sont clairement identifiés)

- «Titre de la page»
- Date du document
- [Type de support]
- L'adresse URL du document ou texte (en mentionnant la date de la consultation).

Exemples:

JAMAR, Amélie, «*Livre de Vies. Plus d'un siècle d'accueil de l'enfance à Bruxelles*», In RTA-Site INTERMAG, 2007 [En ligne], <http://www.intermag.be/carnets/01/> (Page consultée le 14 décembre 2008).

CARON, Rosaire, «*Comment citer un document électronique?*», In Université Laval- Bibliothèque-Site de la Bibliothèque de l'Université Laval, [En ligne]. <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/cite-doce.html> (Page consultée le 14 décembre 2008).

2. Règle n°2: paraphraser à bon escient

La paraphrase est un procédé qui consiste à fournir «un développement explicatif d'un texte»⁹. Une paraphrase implique que l'on se base sur les idées d'un auteur et que vous l'exprimez avec vos propres mots. Il faut donc remplacer des mots de la paraphrase par des synonymes, modifier la structure des phrases et modifier les parties du discours de manière pertinente. Paraphraser demande que le texte ou l'idée développée soit réécrite.

Lorsqu'on paraphrase un texte, la référence au document d'origine doit toujours être mentionnée en note de bas de page. Vous pouvez aussi introduire votre paraphrase par la référence au document sur lequel vous vous basez.

Par ex.:

«Selon Le Soir du 18 mars 2000,...»

«La journaliste XC considère dans son étude que...»

« Se basant sur les données recueillies par le Bureau en 2003,...»

3. Un angle d'attaque personnel

S'il n'est donc pas interdit de paraphraser, l'étudiant doit néanmoins avoir toujours comme premier objectif de réaliser un travail personnel. La démarche du mémoire-action nécessite de pouvoir dégager du temps pour sa réalisation, c'est-à-dire le temps de la recherche des informations, le temps de l'analyse critique des données récoltées, du travail de synthèse, de l'articulation des résultats et de la rédaction.

Réaliser un travail à partir d'une question de départ originale est primordial. Elle constituera le fil conducteur de la recherche.

4. Un bon entraînement

Au cours de sa formation, l'étudiant devra apprendre à manipuler un panel varié de sources d'information mobilisant plusieurs compétences: développer son point de vue personnel, argumenter, prendre du recul, synthétiser et résumer des sources d'information, commenter et évaluer des sources, articuler des points de vue entre eux, utiliser adéquatement la paraphrase, citer et enfin rédiger son propre texte. Chacune de ces compétences doit faire l'objet d'un apprentissage rigoureux et méthodique sans quoi l'étudiant n'aura pas les outils en main pour réaliser un travail personnel

5. Règle n° 4: Organiser et planifier son travail

Agir dans la précipitation n'augure pas la réalisation d'un travail fiable et de qualité. La démarche de recherche nécessite de pouvoir

Diverses solutions existent: des campagnes de sensibilisation sur le plagiat comme celles menées au Québec, l'introduction d'un contrat de déontologie pour les chercheurs engagés, l'utilisation de logiciels antifraude pour les mémoires et travaux d'étudiants, comme à l'Université Libre de Bruxelles et dans certaines universités flamandes.

Toutefois, la prévention et détection du plagiat ne s'opèrent pas seulement au moyen de ces procédés coûteux. Une lecture attentive des travaux permet d'identifier des traces de plagiat: rupture de style et de ton, changements dans les polices de caractères, introduction de références douteuses qui sortent, à proprement parler, du domaine investigué, passages saugrenus, rupture dans la suite logique de l'argumentation, changement dans les styles de référencement, etc.

Mettre en place une communication claire sur les règles de fonctionnement est un élément important pour faire face efficacement au plagiat. Comme le plagiat peut déboucher sur une sanction, il faut informer correctement les parties concernées sur le règlement propre à l'institution fréquentée et les risques encourus en cas de plagiat.

B. Une politique de formation et de responsabilisation de l'étudiant-e

Au-delà de la procédure, il faut également mettre en place des dispositifs pédagogiques et méthodologiques qui empêchent (ou du moins limitent) le développement de ces pratiques. Puisque le plagiat n'est pas toujours un acte de tricherie, mais aussi un phénomène inconscient lié à l'ignorance des utilisateurs ou à leur sentiment d'infériorité face aux sources consultées, il est important de coupler le dispositif «répressif» d'un dispositif pédagogique.



En outre, le plagiat remet en question les méthodes et les pratiques pédagogiques de l'institution de formation qui méritent, dès lors, d'être adaptées: «Dire aux étudiants, qui ne savent pas forcément gérer leur temps «rendez-vous dans trois mois avec un travail fini», c'est presque les encourager à faire du copier-coller quand ils se sentent acculés, en fin de délai»². Même à l'ISCO, cette remarque interpelle au niveau de l'accompagnement méthodologique des étudiants dans le cadre de la réalisation de tous leurs travaux. Au contraire, suivre régulièrement l'étudiant dans son évolution (au niveau tant de sa recherche que de son écriture), avec des évaluations intermédiaires, pourrait aussi être «un excellent moyen de prévenir le plagiat».

De manière générale (et plus particulièrement dans le milieu universitaire), un constat de plagiat donne très souvent lieu à une sanction plus ou moins importante. Dans le domaine de la recherche scientifique, le plagiat est considéré comme un vol intellectuel. Sensibiliser les étudiants autour de ce phénomène passe par la prise de conscience de l'aspect frauduleux de l'acte ainsi que du non-respect de la pensée et des écrits des autres.

Un réel travail de sensibilisation doit être mis en place de même qu'une démarche de formation dont la clef de voûte est la responsabilisation de l'étudiant face au plagiat: par exemple, les étudiants pourraient s'engager, dès leur rentrée en formation, à produire des travaux réellement personnels. À l'instar des exemples de Quiz mis en ligne sur des sites canadiens une campagne de sensibilisation aux méfaits du plagiat et aux intérêts de citer ses sources est aussi un moyen crédible de contrer la propagation du plagiat (Voir «Pour en savoir plus» proposé en fin de fiche).



LE PLAGIAT: QU'EST-CE QUE C'EST?

Selon le Petit Larousse illustré (Édition 2004), **plagier** consiste à « piller les œuvres d'autrui en donnant pour siennes les parties copiées ». Concrètement, le plagiat est l'utilisation totale ou partielle d'un travail (texte, extrait de texte, image, photo, œuvre d'art, extrait d'émission, interview, données) réalisé par autrui et la présentation de ce dernier comme sa propre production, sans aucune référence à la source. C'est également « la falsification d'un document ou de toute donnée », mais aussi « la présentation, à des fins d'évaluation, d'un même travail, intégralement ou partiellement, dans différents cours ». En définitive, plagier, c'est s'approprier le travail ou l'œuvre d'autrui en laissant croire, faute de référence explicite, que c'est son propre travail ou que l'on en détient les droits.

Quelques exemples de plagiat

Le plagiat s'étend à tous les types de travaux: les documents écrits (textes) mais aussi les documents iconographiques (dessins, peintures, photos, graphiques, cartes,...); les documents sonores et audiovisuels (musique, émissions de radio et de télévision, films, vidéos,...). Les cas de plagiat sont légion dans l'Histoire (notamment dans les domaines politique, littéraire, scientifique, artistique et journalistique). Nous avons privilégié quelques exemples qui sont parlants pour les étudiants et étudiantes. Ils seront mis en parallèle avec des pistes pour éviter de plagier³.

- Utiliser le travail d'autrui, en remplaçant des noms d'institutions par exemple, et le présenter comme le sien, avec ou sans l'accord de l'auteur;
- Copier textuellement un passage d'un livre, copier la totalité ou des extraits d'un article

publié dans un journal, dans une revue ou sur une page Web, sans mettre ces textes copiés entre guillemets et/ou sans en mentionner la source;

- Insérer dans son travail des images, des dessins, des graphiques, des données chiffrées, etc. provenant de sources externes ou produites par d'autres, sans en indiquer la provenance;
- Résumer l'idée originale, l'argumentation et la réflexion publiée d'un auteur, en l'exprimant dans ses propres mots, et sans mentionner aucune référence;
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en indiquer la provenance⁴;
- Réutiliser un travail (ou des parties) déjà réalisé par un condisciple, avec ou sans l'accord de son auteur;
- Acheter un travail sur le Web et le faire passer pour le sien.

Quelles sources citer? l'importance de trier et sélectionner

La question « Tout document doit-il être cité? » est tout à fait pertinente lors la réalisation d'un travail. Les mots d'ordre sont obligatoirement axés autour du tri et de la sélection des documents et d'extraits en fonction de leur intérêt et de leur pertinence. Ces « passages d'un auteur, d'un texte rapporté exactement et signalé comme tels »⁵ illustrent votre propos, permettent de comparer avec d'autres situations, d'autres chiffres et appuient votre réflexion et votre argumentation.

Attention: trop d'extraits nuisent bien souvent à la compréhension du développement d'une idée.

Quelques cas particuliers

Lorsque vous vous référez à vos expériences, vos observations, vos résultats et vos idées personnels, il n'est pas nécessaire de les citer.

Par contre, il serait intéressant de mentionner de quelle manière vous avez travaillé pour obtenir ces résultats.

A l'inverse, lorsque vous utilisez les expériences, les observations ou les idées de quelqu'un d'autre, il est obligatoire de toujours citer ces sources.

Des pistes pour éviter de plagier?

1. Règle n°1: toujours référencer les sources utilisées

Dans le cadre de tout travail, publié ou non, la provenance des informations recueillies et utilisées (sources imprimées, photographiques, pages Web, etc.) doit être obligatoirement mentionnée lorsque:

- vous faites référence à l'idée, l'opinion ou la théorie d'une autre personne;
- vous reprenez les propos d'un auteur précis;
- vous utilisez une grille d'analyse ou la méthodologie mise au point par un chercheur;
- vous vous basez sur des résultats chiffrés, des graphiques, des illustrations, etc. originaux;
- vous reprenez les paroles précises d'autrui (par exemple dans le cas d'une interview);
- vous insérez des extraits issus de tous types de documents écrits, ainsi que des images (photo, dessin, graphique, etc);
- vous basez votre réflexion sur une argumentation publiée par ailleurs.

Cette règle n°1 doit devenir un réflexe quasi naturel. Il vous est donc conseillé d'intégrer ce réflexe dans votre démarche de recherche et de prendre l'habitude d'associer la source à l'information trouvée. Donc dès le début, veillez à mentionner les références de tous les documents utilisés!

• Pourquoi et comment citer ses sources?

Indiquer les sources utilisées donne essentiellement de la crédibilité à vos propos. En outre, les références aux sources offrent au lecteur la possibilité d'approfondir le sujet. Une autre raison de citer ses sources est d'éviter de biaiser l'évaluation, voire tout simplement de se protéger des conséquences du plagiat.

La méthode de la recherche des sources documentaires et l'utilisation des citations pour les sources utilisées sont deux passages obligés dans la formation. La citation et la référence font partie d'un ensemble méthodologique propre à la recherche en sciences sociales, qui doit être complété par l'évaluation ou la critique des sources retenues⁶.

Conventionnellement, les passages repris sont clairement mentionnés dans le texte au moyen de **guillemets** ou **d'italique**. Pour chacun de ces passages, la source doit être indiquée selon des normes établies **en note de bas de page** ou **parfois en fin de chapitre**.

Pour la réalisation des mémoires-action, l'ISCO a publié en janvier 2004 un guide, le « Vademecum mémoire-action ISCO ». Il est mis à la disposition des étudiants-es et des formateurs⁷. Le système des références traditionnellement utilisé y est clairement présenté.

Si vous illustrez votre travail par un article de presse ou une grille d'analyse et si vous l'intégrez de manière exhaustive, vous avez le choix entre le placer dans un pavé distinct ou en annexe (en précisant toujours l'origine du document).

• La particularité des références aux sources issues d'Internet

Le modèle généralement utilisé est celui de l'Université de Laval⁸:

- AUTEUR (NOM, prénom de l'auteur et dénomination de l'association ou de l'organisme)